DLP 19-6-79134823

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION « AUVERGNE ET LIMOUSIN »
(ALLIER, CANTAL, CORRÈZE, CREUSE, HAUTE-LOIRE, PUY-DE-DOME, HAUTE-VIENNE)

ABONNEMENT ANNUEL : 60,00 F

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Cité Administrative, rue Pélissier, 63034 Clermont-Ferrand Cedex
Téléphone (73) 92-42-68 - Poste 477

Régie de Recettes de la D.D.A.
Sous-Régisseur de Recettes
du Service de la Protection
des Végétaux
Cité Administrative - Rue Pélissier
63034 Clermont Ferrand Cedex
C. C. P. Clermont-Ferrand 5.503-17

DIRECTEUR-GÉRANT : P. JOURNET

BULLETIN N° 125 du 5 JUIN 1979

GRANDES CULTURES

- CEREALES.

BLE D'HIVER.

OIDIUM.

Cette maladie évolue faiblement en général mais dans certaines parcelles (à la faveur du temps orageux), elle a pu atteindre les dernières feuilles et pour éviter sa progression sur épis il y a lieu d'intervenir.

Les matières actives suivantes peuvent être utilisées : ditalimphos, éthirimol, soufre, tridémorphe, triadiméfon, triforine ou les associations de carbendazime en mélange avec du captafol, du ditalimphos, du manèbe, du mancozèbe, du soufre, du triadiméfon, ou bénomyl + manèbe, thiophanate-méthyl + manèbe, tridémorphe + manèbe, soufre + manèbe, triforine + manèbe, soufre + thirame, soufre + manèbe + zirame.

SEPTORIOSE et FUSARIOSE.

Ces deux maladies sont à surveiller en particulier dans quelques parcelles du département de l'ALLIER ou une progression est constatée.

Les spécialités commerciales suivantes peuvent être utilisées :
BAVISTINE M, BLEDOR 3, BRONX, BRONX T, CARBENZIP M, CEREBEL, CERETAL liquide, EPIDOR P, GREX TX, PELTAR, SANDOMIL M, MILCAP, BAYLETON épi.

ROUILLE JAUNE.

Un foyer a été décelé sur blé TALENT dans la commune de ST DIDIER LA FORET (ALLIER).

- 5% du feuillage atteint (dernières feuilles) nécessite une intervention.

Les spécialités efficaces sont les suivantes : BAYLETON TOTAL, BAYLETON 25, BAYLETON Epi, CALIXINE M, RONDOR, SAPROL M.

- POMME DE TERRE.

MILDIOU.

Un traitement est conseillé dans les plus brefs délais en particulier sur les cultures de plaine ayant atteint une vingtaine de cm.

P. 1/16

Les produits à base de captafol, de chlorothalonil, de cuivre, de folpel, de mancozèbe, de manèbe, de métalaxyl, de métirame de zinc, de zinèbe, ou les associations de captafol + curzate + folpel, curzate + mancozèbe, peuvent être utilisés.

DORYPHORE.

Il n'y a pas lieu d'intervenir pour l'instant.

V I G N E

MILDIOU.

Il est conseillé de renouveler la protection de l'ensemble du vignoble.

- Si le premier traitement a été effectué avec un produit préventif classique ou avec une association à base de curzate : il y a lieu d'intervenir avant le 8 juin.

- Si le viticulteur utilise un produit systémique du type ACYLON BLEU ou MIKAL, l'intervention peut être réalisée plus tard: entre le 9 et le 11 juin (soit 14 jours après le premier traitement selon les indications données par les firmes).

OIDIUM.

Ne pas négliger la lutte contre cette maladie.

TORDEUSES DE LA GRAPPE. (cochylis et eudemis)

Ces ravageurs n'affectent que des zones dispersées dans le vignoble. Il y a lieu d'intervenir principalement dans les vignes ou des dégâts ont été observés les années précédentes.

Il est rappelé que les attaques de la première génération peuvent être stoppées dès que l'on observe un glomérule (toile) par grappe.

Les matières actives suivantes peuvent être utilisées : acéphate, azinphos éthyl et méthyl, bromophos, carbaryl, chlorpyriphos, cyperméthrine, décaméthrine, dialiphos, dichlorvos, fénitrothion, fenvalérate, malathion, méthomyl, méthidathion, mévinphos, parathion éthyl et méthyl, perméthrine, phosalone, tétrachlorvinphos.

Clermont-Ferrand, le 5 JUIN 1979

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Adjoint au Chef de Circonscription
A. FARGEIX.

N° d'inscription à la C.P.P.A.P. : 525 AD.